



CHAP'INFO

#46
AUTOMNE
2015

Le magazine de Chaponost



CENTRE AQUATIQUE

On se creuse pour un nom !

p. 10



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Une année riche en expériences

p. 14



Chaponost, comme on l'aime



MAIRIE

5, avenue maréchal Joffre
69 630 Chaponost
Tél. : 04 78 45 31 33
Fax : 04 78 45 37 45
contact@mairie-chaponost.fr
www.mairie-chaponost.fr
Facebook : Ville de Chaponost
Horaires d'ouverture :
Lundi au vendredi :
8 h 30-12 h / 13 h 30-17 h 30

ÉTAT CIVIL

Mêmes horaires que la mairie sauf le samedi : de 9h30 à 11h30 (excepté le 1^{er} samedi de chaque mois)

SERVICE URBANISME et SERVICES TECHNIQUES

7, avenue maréchal Joffre
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h
Uniquement le mardi et jeudi de 13 h 30 à 17 h 30
Tél. : 04 78 16 00 59
services.techniques@mairie-chaponost.fr

POUR RENCONTRER VOS ÉLUS

Chaque samedi de 9 h 30 à 11 h 30

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Mercredi 14 octobre à 19 h 30
Lundi 16 novembre à 19 h 30

PERMANENCE

AVOCAT-CONSEIL

10/10 - 07/11 - 12/12
Sur rdv au 04 72 24 57 39
(réservé aux chaponois)

POLICE MUNICIPALE

8, place Foch
Tél. : 04 78 45 07 00
police.municipale@mairie-chaponost.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

55-57, avenue Paul Doumer
Tél. : 04 78 73 39 08
Lundi : 13h30-17h
Mardi : 9h-12h / 13h30-17h
Jeudi et vendredi : 9h-12h

MÉDIATHÈQUE-AUDITORIUM

Place Clémenceau
Tél. : 04 78 45 17 99
mediathequechaponost.fr
mediatheque@mairie-chaponost.fr

PÔLE VIE DE LA CITÉ

55-57, avenue Paul Doumer
Tél. : 04 78 16 90 32

MARCHÉS

Les mercredis, parking Bellevue de 16 h à 19 h
Les dimanches, Place Foch de 8 h à 12 h 30

Élections régionales des 6 et 13 décembre 2015

En raison du report de la date des élections régionales de mars à décembre 2015, les demandes d'inscription sont recevables jusqu'au **30 septembre 2015**. Les citoyens ayant fait une démarche d'inscription sur les listes électorales entre le 1^{er} janvier 2014 et le 30 septembre 2015 pourront voter dans leur nouvelle commune. Une nouvelle carte leur sera adressée. Les demandes d'inscriptions enregistrées entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2015 ne prendront effet que le 1^{er} mars 2016.

Recensement militaire (recensement citoyen)

À partir de 16 ans, toute personne doit **se faire recenser auprès de sa mairie**. C'est obligatoire pour :

- Se présenter aux concours et examens (baccalauréat).
- Passer le permis de conduire.
- Être inscrit sur les listes électorales.
- Participer à la journée d'appel pour la défense.
- S'inscrire dans les facultés.

La démarche peut être faite par le jeune concerné ou par l'un de ses parents. Il faut être muni du livret de famille et de sa carte d'identité ou passeport. Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

Partage de l'espace public : le code de la route évolue

Depuis le 1^{er} juillet 2015, le stationnement sur les espaces dévolus aux piétons et aux vélos est désormais qualifié de « très gênant » et sanctionné d'une contravention de 135 euros (Article R417-11 du code de la route).

Rappel :

- La zone bleue limite le stationnement à 1h30. Des disques de stationnement gratuits sont disponibles à la mairie.
- Il est interdit de laisser en stationnement son véhicule plus de 7 jours.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES > Bienvenu(e)s

MAI • POULAIN Tom et RAUX LANÇON Aydan, le 21 ; YANG Gyllian, le 22 ; CELLUPICA Vittoria, le 27 ; MARQUES Mylan, le 28 ; SAUTETNER Liam, le 30

JUIN • HANDANE Alicia et MILLE Adam, le 3 ; GEOFFRAY Martin, le 4 ; TOSKA Elvira, le 6 MATRAS Raphaël, VIALLE Camille et VIALLE Juliette le 10 ; CHEVRETTE Raphaël le 12 ; MINTZ Kaelyse le 19 ; DOUINE Raphaël le 20 DADAT Chrys le 23

JUILLET • MARIN-LAFLÛCHE Victor, le 11 ; BALCERZAK Rebecca le 14 ; JURY Tessa, le 24 ; MOREA Théo et PEREZ Sacha, le 25 ; BERGER Nathan, le 27 ; HELLER Camille, le 11

MARIAGES > Félicitations

JUIN • PERAULT Pauline & DEGOUTES Jérémie, le 12 ; CARUSO Géraldine & THEVENET Patrice, le 13 ; ABESSIRA Léna & GRAPTON Jérôme, le 19 ; LIARDET Anne

& GRANJON Jean-Bruno / AUTERNAUD Cendrine & BONMARTIN Marc-Laurent le 20 ; WURSTHORN Laurence & CATANESE Franck, le 25 ; BAILLET Mylène & PUGNIET Nicolas / BERRAMDANE Sophia & ROGLIARDO Jean-Pascal, le 27

JUILLET • BOUREAU Claudine & VOLATIER Bruno / CERVANTES Aline & FRANCONNET Lionel, le 11 ; CALLET Thérèse & GALLICE Yann, le 18

DÉCÈS > Nos condoléances

JUIN • VEYRAC Jean, le 8 à 92 ans ; BELLAVOINE Jean, le 12 à 78 ans ; DEMAGNY Eric le 15 à 50 ans ; RUSSO Giuseppa, le 20 à 80 ans ; BURCET Gisèle, le 26 à 75 ans ; PROUD Lucien le 29 à 92 ans

JUILLET • JUNIQUE René, le 2 à 68 ans ; GONON Francine, le 25 à 90 ans GEOFFRAY Josiane, le 27 à 57 ans

Magazine de la Ville de Chaponost édité à 3 950 exemplaires. Dépôt légal 4^e trimestre 2015. Diffusion gratuite, vente interdite. **Directeur de la publication** : Damien Combet **Responsable de la rédaction** : Carole Honegger-Blanc - **Conception graphique** : Marie Febvrel - **Crédits photos** Ville de Chaponost, Fotolia - **Impression** : imprimerie IDMM. Imprimé sur du papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique.



Agir dans l'intérêt général

Damien COMBET,
Maire

Chères Chaponaises, Chers Chaponois,

Un nouveau PLU plus adapté au développement urbain de notre commune sera adopté courant 2017 après toutes les étapes de concertation et la phase d'enquête publique. D'ici là, nous œuvrons avec les outils dont nous disposons de sorte que les projets immobiliers privés répondent à notre programme politique. Il s'agit d'un travail délicat de persuasion s'appuyant sur notre volonté tout à la fois, d'agir dans l'intérêt général de la commune, d'être à l'écoute des riverains, de convaincre les vendeurs de l'importance d'un développement urbain raisonné et de qualité et de contraindre les promoteurs dans leur envie de construire « toujours plus ».

Depuis 18 mois nous agissons quotidiennement dans ce sens et obtenons de vrais résultats. Quelques exemples vous seront donnés dans le dossier de ce numéro. Après la pause annoncée et effective, nous pourrions reprendre un développement urbain adapté pour notre commune.

Autre sujet d'importance, le 19 septembre Chaponost s'est associé à la journée nationale initiée par l'Association des Maires de France pour exprimer au gouvernement sa désapprobation face aux réductions drastiques des dotations alors même que les collectivités locales se voient contraintes d'absorber de nouvelles charges.

Je souhaite une excellente rentrée scolaire à tous les enfants de Chaponost.

SOMMAIRE



4 INSTANTANÉS

Le retour en images des événements de la commune.

6 DOSSIER

Chaponost à venir.

9 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les déchets en aluminium. Bien trié. Le livret sur la biodiversité

10 INTERCOMMUNALITÉ CADRE DE VIE

Le centre aquatique. Place Foch. Travaux. Chenilles processionnaires.

12 VIE ÉCONOMIQUE

Rencontres d'entreprises.

13 VIE SOCIALE ET SOLIDARITÉ

Aide aux activités sportives et culturelles. La Dîmerie. La Semaine Bleue.

14 ENFANCE

Inscriptions en crèches. Conseil Municipal des Enfants. Rythmes scolaires.

15 VIE ASSOCIATIVE

Chap'en sport. Les Arts à Chaponost. 11 Novembre. 8 décembre.

16 SORTIR

Tous les événements sur la commune.

18 PORTRAITS

Twirling Bâton. RockaBenett. Hommage à Michel Larmagnac.

19 EXPRESSION LIBRE

La parole est à l'opposition.



Forum des associations

ASSOCIATIONS. Samedi 5 septembre, vous avez pu retrouver les 51 associations présentant leurs activités à l'espace François Perraud lors du traditionnel forum des associations. Vous êtes venus nombreux, merci !

Festival de l'aqueduc

FESTIVAL. La dernière édition du Festival de l'aqueduc a mélangé les genres entre musique et cirque. Le public est venu nombreux aux concerts proposés par la MJC le vendredi soir ainsi qu'aux ateliers d'initiation au cirque le samedi après-midi. Le festival s'est achevé par un spectacle avec pour fond de scène la lignée d'arches des aqueducs du plat de l'air... magique !



Chapofolie's

FÊTE. Trois jours de festivités ont animé la commune les 12, 13 et 14 juin dernier. Défilé, repas, soirée dansante et animations ont permis à l'ensemble des Chaponois de se retrouver et de partager des moments de convivialité. Un grand merci aux nombreuses associations organisatrices. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !





Crèches en fête

ENFANCE. Un moment convivial avec les enfants, les familles et les équipes avant les vacances d'été.

Opération détagage

VOIRIE. La commune a engagé une campagne de détagage sur les bâtiments et ouvrages publics et privés, au mois de juin. Les propriétaires peuvent souscrire une convention pour l'enlèvement illimité des tags sur leur façade. Renseignements auprès des services techniques de la mairie.



+ D'IMAGES SUR
mairie-chaonost.fr

> Accès rapide : Voir le retour en image



13 Juillet

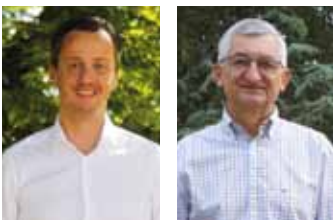
FÊTE NATIONALE. C'est dans une ambiance très chaude qu'a eu lieu la fête nationale. La traditionnelle soirée moules frites de l'amicale des sapeurs-pompiers a rassemblé plus de 500 personnes. Le feu d'artifice a ravi les grands comme les petits. Quelques 2 000 personnes sont venues en profiter avant d'enchaîner les pas de danse.

Chaponost à venir



Chaponost, une ville à la campagne qui doit croître mais de manière maîtrisée.

Ces dernières années, de nombreuses constructions ont définitivement changé le visage de Chaponost. La nouvelle équipe municipale avait fait de l'urbanisme le point d'orgue de sa campagne électorale. Où en est-on aujourd'hui ?



Damien Combet, Maire de Chaponost et Jean-François Perraud, adjoint à l'urbanisme répondent aux questions des Chaponnois.

L'urbanisme a été un sujet phare de votre campagne, vous affirmiez une volonté forte de maîtriser l'urbanisme. Un an après, où en sommes-nous ?

Damien Combet : « Lors de la campagne électorale, nous avons affirmé notre volonté de redonner une âme à Chaponost, de réfléchir à une perspective urbanistique différente en respectant un cadre de vie harmonieux qui plaît tant aux habitants.
Ce sont toujours les mêmes

réflexions qui nous animent aujourd'hui car Chaponost est une ville à la campagne qui doit croître, certes, mais de manière maîtrisée en misant sur un urbanisme de qualité.

Dès notre élection, nous avons mis en place une nouvelle méthode de gouvernance et de concertation : le Comité Consultatif Urbanisme et Grands Projets (voir encart p.8) est un organe de réflexion constructif sur les projets d'envergure de la commune.
Il est intervenu à plusieurs reprises pour émettre des avis qui sont

transmis aux promoteurs pour améliorer les projets. Les projets immobiliers que nous instruisons en ce moment sont uniquement d'initiative privée.

Nous n'avons pas capacité à les interdire lorsqu'ils respectent le cadre réglementaire.

Nous devons même faire face à une difficulté supplémentaire liée à de nouvelles dispositions de la loi ALUR promulguées le 24 mars 2014, le lendemain de notre élection, qui ont supprimé le Coefficient d'Occupation des Sols, augmentant ainsi fortement les droits à construire. (voir encart ci-contre)

Nous apportons une attention particulière à la qualité urbaine et architecturale, à la densité de construction en veillant, par exemple, aux nombres de lots dans les projets de lotissements, aux nombres de logements pour les projets d'immeubles collectifs et au nombre de places de stationnement.

Notre rôle est donc d'accompagner, d'engager les discussions et négocier avec les acteurs impliqués et de veiller à ce que le projet soit qualitatif.

Rapidement après notre élection, nous avons fait voter quelques modifications du PLU en attendant sa révision complète (voir encart ci-contre).

Ces modifications ont imposé des règles de construction plus contraignantes avec pour objectif d'en améliorer la qualité. Cependant, c'est bien le nouveau PLU qui vient d'entrer en procédure de révision et qui sera adopté courant 2017 qui permettra de maîtriser complètement le développement urbain de notre commune. »

Pouvez-vous revenir sur les projets qui ont nécessité des ajustements avec les promoteurs ?

Jean-François-Perraud : « Comme nous vous l'avons expliqué dans le Chap'info de juin, de longues discussions ont été engagées sur le projet de la résidence Toinet, avenue

André Devienne. Celles-ci ont abouti à un projet de construction d'une résidence seniors et de douze pavillons destinés à des primo-accédants.

Tous les dossiers ont nécessité des discussions avec les promoteurs qui, naturellement, souhaitent utiliser le maximum des droits à construire définis par le PLU actuel.

Il nous faut faire preuve de beaucoup de persuasion pour que les projets soient conçus en terme d'insertion dans le tissu urbain existant.

Parmi les dossiers en cours, nous pouvons aussi évoquer deux projets des sociétés Promogim et Sefi :

> La société Promogim porte un projet de logements collectifs sur la propriété Cioja (ancienne Poussinière), d'environ 1 hectare située avenue André Devienne. À force de discussion avec cette société, de concertation avec le comité consultatif et les riverains, nous avons obtenu du promoteur que le nombre de logements collectifs soit abaissé à 69 au lieu des 89 initialement prévus. La hauteur des bâtiments a été réduite, les distances par rapport aux propriétés voisines ont été augmentées et le nombre de places de stationnement a été revu à la hausse.

Le promoteur a accepté ces compromis en nous faisant bien comprendre que nous étions très loin de la capacité maximum constructible résultant de la combinaison de notre PLU et de la loi ALUR qui permettrait de bâtir au moins une centaine de logements sur cette propriété.

> La société Sefi porte un projet de maisons individuelles sur un terrain situé chemin des Allues. Le lotisseur a présenté un projet de 22 maisons sur un terrain de 7000 m², (projet rendu possible là encore par la loi ALUR). Ce projet nous est apparu totalement inadapté à la localisation de ce terrain éloigné du centre et contraire à la qualité du paysage environnant. ●●●

> RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE D'URBANISME

Les droits à construire des propriétaires privés, comme de la collectivité, découlent directement des règles d'urbanisme et notamment de celles du Plan Local d'Urbanisme. L'instruction d'un permis de construire consiste en effet à vérifier que le projet respecte les règles d'urbanisme en vigueur.

> LOI ALUR

Dès son arrivée en mars 2014, la nouvelle municipalité a dû faire face à une contrainte supplémentaire : la loi ALUR. Cette loi a notamment supprimé l'un des outils permettant de gérer la densité des nouvelles constructions. D'application immédiate, cette loi a eu pour effet de multiplier par 2,5 la possibilité de densifier dans les zones constructibles les plus éloignées du centre bourg.

> MODIFICATION DU PLU

Compte tenu des engagements de campagne, la municipalité a fait le choix d'engager très rapidement une modification du PLU pour apporter quelques corrections en attendant la refonte complète du PLU.

Les coefficients d'emprise au sol des zones les plus éloignées du centre (zones UE, UF et UH) ont ainsi été diminués afin de limiter l'augmentation des droits à construire dans ces secteurs.

Les règles de hauteur ont également été légèrement retouchées afin de favoriser l'insertion des nouvelles constructions. Désormais, les constructions comprendront le même nombre de niveaux, qu'elles aient un toit terrasse ou traditionnel.

DOSSIER

●●● C'est donc suite à de nombreuses discussions avec le lotisseur et les propriétaires du terrain que nous sommes parvenus à un accord sur une opération de 10 maisons privilégiant la qualité paysagère du site et un concept architectural contemporain. »

La municipalité a-t-elle engagée de nouveaux projets immobiliers ?

Jean-François-Perraud : « Comme annoncé dans nos engagements de campagne, **il n'y a aucun projet déposé à l'initiative de la municipalité**, nous ne gérons actuellement que des projets privés pour lesquels nous sommes en discussion avec les promoteurs et les aménageurs. »

Les chaponois entendent parler d'un projet immobilier dans le cœur même de la ville ? Qu'en est-il ?

Damien Combet : « Effectivement, quelques semaines seulement après notre élection, nous avons été sollicités par les familles propriétaires du tènement foncier de l'hôtel restaurant *Les Clos de Chaponost* et la maison de la presse.

Elles souhaitent céder leurs terrains à un promoteur qui, naturellement, aurait pour projet de construire des logements.

Après de multiples rencontres avec les propriétaires, nous avons convenu qu'ils attendraient l'adoption du nouveau PLU pour procéder à la cession. Ceci nous permettra de prendre le temps de la réflexion sur le devenir de cette zone centrale et stratégique. »

L'urbanisme est un sujet délicat pour toute commune. À Chaponost, la municipalité met tout en œuvre au quotidien, pour rencontrer les acteurs impliqués, promoteurs et riverains avec un objectif : **un développement durable, maîtrisé et partagé par tous les habitants.**

+ D'INFOS
mairie-chaponost.fr
 (rubrique PLU)

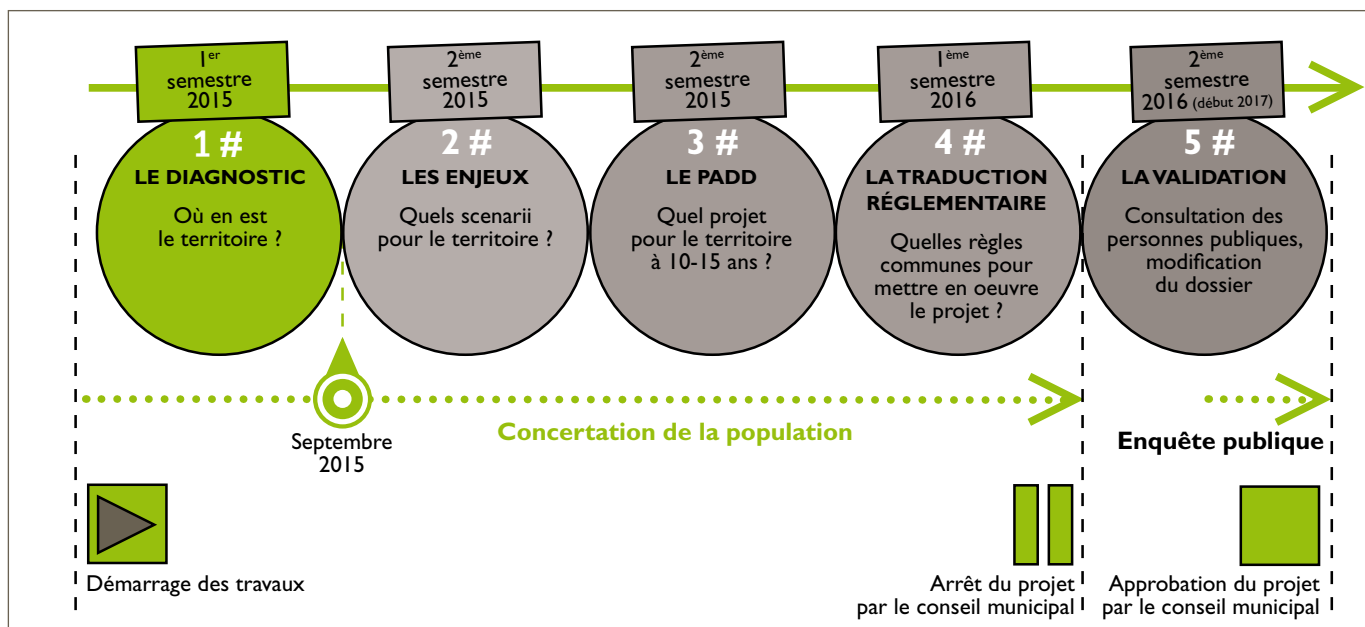
> COMITÉ CONSULTATIF URBANISME ET GRANDS PROJETS

- Mise en place depuis septembre 2014 du Comité Consultatif Urbanisme et Grands Projets. Ce comité composé d'élus, d'experts, de représentants d'associations locales, d'habitants « experts d'usage » se réunit pour examiner les nouveaux projets.
- Organisation de réunions de riverains en amont du dépôt des permis de construire pour les projets importants.

> RÉVISION DU PLU

Un nouveau chantier est actuellement en cours : celui de la révision du PLU. Ce travail permettra de doter la commune d'un nouveau schéma directeur de l'urbanisme par l'intermédiaire notamment de l'élaboration d'ici la fin de l'année du Projet d'Aménagement et de Développement Durable. C'est ce document qui constituera en effet la colonne vertébrale du futur PLU et sera l'expression du projet de la municipalité pour le développement de Chaponost pour les prochaines années. Le nouveau PLU sera applicable au premier trimestre 2017.

Phases de révision du PLU



Bien trié, bien recyclé

Le saviez-vous ?

Quel logo signifie que le produit est recyclable ?



1



2

Réponse : 2 !

Premier geste environnemental des Français, **le tri est la clé de voûte de la réussite du recyclage**. Pour trier plus, les consommateurs attendent qu'on leur simplifie le geste et qu'on réponde à leurs questions. Mais comment savoir où déposer les emballages des produits consommés ou utilisés ? Quel logo suivre ? 59 % des français pensent que le point vert signifie que le produit est recyclable alors qu'il n'en est rien. Il indique seulement que le **producteur contribue financièrement à la collecte des déchets**.

À ne pas confondre avec le nouveau logo Triman



Obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2015, ce logo doit être apposé sur tous les produits recyclables soumis à un dispositif de responsabilité élargie du producteur et qui relèvent d'une consigne de tri. Cette signalétique, commune à tous les producteurs, est un repère visuel pour indiquer au consommateur que **le produit (dont l'emballage) fait l'objet d'une consigne de tri en vue du recyclage**. Il répond ainsi à une volonté d'harmoniser les consignes de tri afin de le faciliter. Il peut être accompagné d'un message vous indiquant dans quelle filière recycler les produits.

De l'or dans nos poubelles

L'aluminium se recycle, bien sûr ! Même la barquette en aluminium, ou encore la feuille d'aluminium usagée. Une fois recyclé, transformé, il fournira la matière première pour de nouvelles canettes, mais trouve aussi une nouvelle vie dans la construction automobile ou l'aéronautique. Et ça rapporte !

En 2014 :

> **6,17 tonnes** de déchets en aluminium collectés par le SITOM Sud-Rhône.

> soit **6 966 €** de recettes générées pour le SITOM Sud-Rhône.

> **367 €** : prix moyen de la tonne d'aluminium revendue l'an dernier.

Une raison de plus de mettre ses déchets en aluminium dans le bac jaune !



N'hésitez plus ! Dans votre bac de tri, vous pouvez jeter :

- La feuille de papier aluminium usagée, à plat plutôt qu'en boule.
- La barquette d'aluminium en l'état (plats cuisinés, entremets, desserts...).
- La canette de boisson.
- La bombe aérosol, une fois vide.
- La cartouche de gaz pour siphon.

Plus d'informations sur les consignes de tri sur notre commune, consultez le site internet du SITOM Sud-Rhône : www.sitom-sud-rhone.com

La biodiversité pas à pas



Le livret pédagogique de la biodiversité chaponnoise est sorti. Découvrez tout ce que vous vouliez savoir sur les nombreuses espèces végétales et animales qui constituent la biodiversité de Chaponost. **Consultez-le et téléchargez-le librement sur la page d'accueil du site internet de la commune.** Ce livret est également consultable à la médiathèque et à l'office de tourisme. Si besoin, une copie papier peut vous être remise sur demande auprès du service développement durable.

Plus d'informations : s service développement durable
Katia Herrgott : k.herrgott@mairie-chaponost.fr

Centre aquatique intercommunal : on se creuse pour un nom !



Alors que la construction va bon train, les élus communautaires lancent un nouveau chantier, celui du choix du nom du futur centre aquatique. « Nous souhaitons associer les futurs utilisateurs à la dénomination de l'équipement et que la population puisse dès à présent commencer à se l'approprier », indique Jean- Louis Imbert, président de la CCVG.

Appel aux futurs utilisateurs

Aussi, entre octobre et novembre, l'ensemble des habitants de la CCVG sera invité à faire part de ses propositions de nom sur le site internet de la communauté de communes. En décembre, la commission « Centre aquatique » se réunira pour sélectionner les meilleures et constituer une « short list ». Celle-ci pourra alors être

à nouveau soumise au vote des internautes au cours du premier trimestre 2016 en vue du choix définitif.

Des urnes dans les écoles et les mairies

La même consultation sera organisée auprès des enfants de CM1 dans les écoles des 5 communes où des urnes seront installées pour un vote « physique » cette fois. Des visites de chantier seront également proposées la deuxième semaine d'octobre.

Les personnes peu à l'aise avec l'informatique ou ne disposant pas d'internet pourront également prendre part aux opérations via les urnes disposées dans les mairies des communes membres à partir d'octobre.

Vous avez des idées ?
À vous de jouer...

+ d'informations :
www.cc-valleedugaron.fr



Place Foch

Les travaux continuent : le projet de réaménagement avance selon les échéances fixées, les travaux préparatoires se poursuivent.

Le remblaiement à l'arrière de la médiathèque débutera en octobre pour anticiper la création d'une voie qui desservira les quelques places du parking privé situé à côté de l'office de tourisme et le nouvel accès pour les modes doux en direction du collège.

Les plantations de la douve de la médiathèque pourront elles aussi commencer.

Comme annoncé, la phase d'écoute et de recueil des besoins des acteurs impliqués se poursuit.

Des discussions ont déjà été entamées avec les forains et la police municipale afin de déterminer l'organisation du marché.

Un échange a également été initié avec les anciens combattants pour réfléchir à l'intégration du monument aux morts et au traitement de ses abords dans le nouveau projet.

Une réunion avec les commerçants et les représentants des activités riveraines directement concernés devrait avoir lieu.

D'ici la fin de l'année, la place et l'entrée du parc du Boulard auront subi quelques changements. Nous réserverons un dossier

complet dans le Chap'info de décembre, et une page dédiée au projet sur le site internet de la commune sera alimentée au fur et à mesure de son avancement.

> RÉUNION PUBLIQUE

Après la phase de concertation qui a eu lieu du 15 décembre 2014 au 17 janvier 2015, **une réunion publique d'information est organisée mardi 1^{er} décembre à 20h à la salle des fêtes.**

Nous vous y attendons nombreux !

> LES TRAVAUX D'ÉTÉ

Comme chaque année, la fermeture estivale de certains bâtiments communaux permet de réaliser des travaux difficilement envisageables le reste de l'année.

Cet été a été l'occasion de :

- Réaliser une canalisation d'eaux usées dans la descente du collège,
- Procéder à des réaménagements et des rafraichissements dans les écoles (suppression d'une mezzanine et mise en place de panneaux accoustiques (salle bleue) à l'école des Muguets, installation d'un climatiseur à l'école de la Cordelière et à la crèche)
- Changement de la chaudière à la maison paroissiale.

Reprise des travaux rue Favre Garin

L'aménagement de la portion de la rue Favre Garin comprise entre le n°8 et le 8 ter était suspendu depuis plusieurs années. Un accord avec les propriétaires des emprises nécessaires à l'élargissement de la voirie devait être trouvé pour permettre de terminer au mieux ce projet. Les cessions de terrains ayant été finalisées par la municipalité, les travaux vont enfin pouvoir reprendre dans le courant de cet automne.



Nid de chenilles processionnaires.

Attention chenille !

La chenille processionnaire du pin est un insecte ravageur dont les victimes ne sont pas seulement les arbres. Les poils urticants que libèrent les chenilles peuvent déclencher des réactions allergiques parfois très graves.

Les propriétaires d'arbres colonisés sont tenus de participer à la lutte contre les chenilles en prenant diverses mesures préventives :

- > **Septembre, traitement phytosanitaire biologique** : pulvérisation d'un insecticide respectueux de l'environnement sur les feuilles des arbres.
- > **Novembre à avril, échenillage** : les branches portant des nids sont coupées puis brûlées.
- > **Janvier à mai, éco piège** : il s'agit de poser une « ceinture » supportant un sac rempli de terre, sur le tronc de l'arbre. Les chenilles descendant l'arbre s'enfouiront dans le sac qui sera ensuite incinéré.
- > **Juillet à septembre, piégeage par phéromones** : des pièges contenant des phéromones sont disposés dans les arbres afin de capturer les papillons.
- > La pose de nichoirs pour les oiseaux insectivores tels que la mésange ou la huppe est une manière de **lutter écologiquement contre les chenilles processionnaires.**

> PERRIN PLOMBIER



Entreprise Perrin Michel créée en 1976 et reprise par Patrick Perrin, son fils.

Entretien et dépannage de chaudières, petite plomberie en dépannage de particuliers et régie d'immeubles.

Nouvelle installation : 3 route du Dôme - 69630 Chaponost
Tél. : 04 78 37 77 90

> LA PETITE CUISINE DE NAT



Animation d'ateliers culinaires, spécialiste cuisine anti-gaspi, préparation de buffets à domicile.

Natacha Mouton

Tél. : 06.72.38.56.96

Blog : www.lapetitecuisinedenat.com
Facebook : *la petite cuisine anti-gaspi*
Mail : moutonnatacha@yahoo.fr

> CHAPONOST SUR MER



NOUVEAU :

Depuis mai, activité de poisson frais en ligne

sur le site : chaponost-sur-mer.com

Facebook : *chaponost sur mer*

Et retrouvez, Manuel Da Cunha, le chef, **dimanche 27 Septembre**, sur le marché place Foch, dans le cadre de la fête de la gastronomie.



Plus d'informations sur : mtonmarche.com

Chaponost s'exporte à l'international

Damien Combet, maire et Évelyne Galera, 1^{re} adjointe déléguée à la vie économique, ont rencontré des entreprises installées sur la commune pour mieux les connaître. De belles réussites !

Société Symatèse



Cette société est installée depuis plus de 30 ans à Chaponost et est dirigée par Blandine Bussac.

Elle met à disposition des entreprises du secteur médical, pharmaceutique et cosmétique, son expérience et ses savoir-faire dans le domaine de

l'extraction et la transformation des biopolymères pour le développement de dispositifs médicaux innovants destinés à améliorer la qualité de vie des patients à travers le monde.

Elle est spécialisée dans la transformation des biopolymères tels que les collagènes, l'acide hyaluronique, la cellulose, la gélatine ultra pure entre autre.

Le service recherche et développement de Symatèse travaille depuis 10 ans sur la transformation de l'acide hyaluronique et a mis au point une gamme de comblement de rides, parmi les meilleures au niveau mondial. Cette gamme est également produite à Chaponost dans une unité de production dédiée.

Symatèse emploie 63 personnes à Chaponost, dont 15 dédiées à la recherche et développement.

> symatèse.com

BG Franck Bichon



Cette société est l'une des leaders mondiales dans la conception et fabrication d'accessoires pour instruments de musique.

Labellisée Entreprise du Patrimoine Vivant, l'entreprise BG est dirigée par Franck Bichon, maître artisan et ambassadeur d'Only Lyon.

L'entreprise fournit la plupart des fabricants d'instruments de musique dans le monde en produits manufacturés puis estampillés sous leur marque. Elle ne vend pas aux particuliers. Implantée depuis plus de 20 ans sur la commune de Chaponost, l'entreprise fête ses 30 ans en 2015. Elle emploie aujourd'hui 18 personnes et exporte dans 80 pays plus de 85 % de son activité. BG a remporté plusieurs prix grâce à sa recherche perpétuelle : plus de 20 innovations en 30 ans, Grand Prix Fondexpa (Prix de l'exportation artisanale), Prix Artinov (une des deux seules entreprises régionales ayant obtenues 2 fois ce prix).

Aides aux activités culturelles ou sportives

Le Centre Communal d'Action Sociale de Chaponost propose une aide aux activités sportives et culturelles pour les enfants inscrits ou désirant s'inscrire à l'une des associations de la commune jusqu'à l'âge de 16 ans.

Pour bénéficier de cette aide, votre quotient familial doit être inférieur à 750 euros.

Un bon de participation du CCAS à remettre à l'association de votre choix vous sera attribué

sur présentation de votre numéro d'allocataire CAF et de votre attestation de quotient familial.

À noter que cette aide n'intervient qu'une fois par an et par personne et après déduction des autres aides (comité d'entreprise, bons CAF...)

Elle est également valable pour les stages.

Inscriptions avant le 15 novembre.
Renseignements au CCAS :
04 72 24 57 39

Depuis 2014, le CCAS étend cette action en faveur des personnes de plus de 65 ans dont les ressources sont inférieures à 1 500 euros par mois. Il vous suffit pour cela de présenter votre dernier avis d'imposition ainsi que votre pré-inscription à l'activité choisie.

Des activités pour tous à la Dîmerie



La Dîmerie propose à ses résidents des activités variées afin de leur permettre de garder contact avec le monde d'aujourd'hui.

Une sortie concert à l'auditorium a été organisée avec le club du bel âge. D'ici la fin d'année, il est prévu l'écriture d'une nouvelle, la réalisation d'un tapissage de photos anciennes, des repas à thèmes : « Pommes et cidre » et « Beaujolais nouveau et les champignons ».

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

La Dîmerie est toujours ravie d'accueillir de nouveaux bénévoles. Si vous disposez de quelques heures par semaine, par mois, ou même le temps d'une activité, contactez Adeline, l'animatrice au 04 78 45 45 23 les après-midi afin d'envisager votre participation.

Du temps pour nos aînés



Du 12 au 18 octobre 2015, temps fort de rencontres et de partages sur le thème : « À tout âge, créatif et citoyen »

Tout au long de « La Semaine Bleue », des rencontres seront organisées entre les associations et les seniors de la commune ; visites et échanges intergénérationnels verront le jour pour renforcer le lien du plus petit au plus grand, redonner le sourire et accorder de l'attention à ceux qu'on oublie si souvent.

Nous sommes tous concernés par cette semaine dédiée à nos aînés. Soyons créatifs, osons la rencontre,

prenons du temps pour découvrir les trésors de vie de nos aînés.

Dans ce cadre la Dîmerie proposera de nombreuses activités :

Elle accueillera une classe de CE2 le temps d'un loto intergénérationnel et d'un goûter; organisera une « Marche Bleue » avec ses résidents, des résidents du foyer soleil et des classes d'enfants. Une grande fresque en mosaïque de bouchons de bouteille sera réalisée avec des enfants !

Renseignements au PIPA du CCAS :
04 78 73 46 20

> RYTHMES SCOLAIRES : DÉCISION DU CONSEIL D'ÉTAT

En juillet 2014, Chaponost s'était associé au recours conjoint déposé par une trentaine de communes du Département du Rhône devant le Conseil d'État en vue d'obtenir l'abrogation des décrets du 24 janvier 2013 et du 7 mai 2014 relatifs à l'organisation des nouveaux rythmes scolaires.

Par décision du 27 mai 2015, le Conseil d'État a rejeté ce recours considérant que cette réforme a pour objet essentiel de répartir un nombre d'heures d'enseignement hebdomadaire inchangé et non pas de régir l'organisation des activités périscolaires qui demeurent facultatives pour les communes comme le coût financier qu'elle induit.

Pour l'année scolaire 2014-2015, le coût des activités péri-éducatives organisées au sein des écoles publiques Chaponnoises s'est élevé à 123 000 € pour la collectivité (Commune, Familles, CAF, Fonds d'amorçage de l'Etat).

La commune prend acte de cette décision qui ne correspond à aucune réalité concrète et poursuit donc son engagement au bénéfice des jeunes Chaponnois afin qu'ils puissent bénéficier de temps péri-éducatifs de qualité.

+ D'INFOS
mairie-chaponost.fr

Inscriptions en crèches municipales



Les équipements d'accueil « petite enfance » de la commune proposent 67 places aux enfants âgés de 3 mois à 4 ans. Les parents peuvent effectuer une demande de place toute l'année au **Point info Famille à la Maison Berthelot - 55, avenue Paul Doumer**. Les dossiers de pré-inscription sont étudiés

lors des commissions d'attribution de places qui ont lieu en avril et novembre de chaque année en présence d'Anne Cécère, élue déléguée à la petite enfance, des directrices des équipements petite enfance et de l'animatrice du relais d'assistants maternels. L'offre collective est complétée par l'accueil individuel chez les assistants maternels de la commune.

Prise de RDV au **04 78 16 90 32**
ou à la maison Berthelot aux horaires d'ouverture.

CME : une année riche d'expériences



L'année 2014-2015 a été parsemée de temps forts pour les enfants du Conseil Municipal des Enfants. Accompagnés d'autres enfants, ils ont entonné la Marseillaise avec leurs camarades lors de la **commémoration des 100 ans de la guerre de 14/18**. Ils étaient aussi présents lors de la **cérémonie du 11 Novembre** dernier et ont terminé l'année avec l'animation d'ateliers lors du week-end **Chapofolie's** de juin. Entre temps, les enfants ont porté des projets autour du **développement durable** ou des festivités du **8 décembre**. Ils ont surtout **fait l'expérience du métier de reporter** en étant accompagné par Daniel Jean-Pierre, cinéaste bénévole, qui s'est impliqué auprès d'eux pour leur faire découvrir le métier de reporter caméraman.

Découvrez les vidéos sur la chaîne Chaponost' TV sur le site internet de la mairie.



Sportif, mobilisé et... impliqué !



Une nouvelle manifestation voit le jour à la rentrée : Chaponost se mobilise pour soutenir une association reconnue pour son intérêt public et ses fortes implications. Chaque année, une association différente sera à l'honneur. Cette année, « Chap' en sport pour Docteur Clown » !

Venez courir, marcher ou pédaler, seul ou en groupe, un dimanche matin par mois à Chaponost. 1€ la participation et les recettes sont reversées intégralement à l'association.



Docteur Clown est une association indépendante

et régionale, qui permet aux enfants hospitalisés de bénéficier de l'intervention de clowns, jongleurs, et magiciens, pour leur faire oublier un peu l'hôpital.

Nous vous donnons rendez-vous les dimanches 4 octobre et 8 novembre à 9h place Foch pour soutenir l'action et pratiquer l'activité de votre choix (course, marche, vélo...). Sportifs et moins sportifs, petits et grands, à chacun son rythme ! À votre arrivée, des animations vous seront proposées par une association sportive de la commune.

Expo pour les « Arts à Chaponost »

Le salon des Arts à Chaponost ouvrira ses portes du vendredi 6 au dimanche 15 novembre à la salle des fêtes, François Perraud. Retrouvez les artistes de la région sculpteurs, peintres, photographes. L'exposition sera accessible à l'ensemble des écoles lors de visites organisées par les artistes en lien avec les enseignants.

Renseignements : Irène Chatelus - irene.chatelus@gmail.com et sur la page Facebook *Les arts à Chaponost*

Fin de course pour le club d'athlétisme

Après 24 ans d'existence le club d'athlétisme de Chaponost a été dissout le 26 juin 2015. À ce jour, aucun adhérent ne souhaite reprendre l'association. C'est donc avec regret que nous verrons partir les licenciés sur d'autres communes. Nous leurs souhaitons une bonne continuation et tenons à remercier tout particulièrement Gérald Aznar qui a occupé les fonctions de fondateur, président et entraîneur avec tout le professionnalisme qui le caractérise.

Nouveaux horaires du service vie associative de la mairie : fermé au public les mardis et jeudis après-midi.

Cérémonie du 11 Novembre



Cette année, la cérémonie sera l'occasion d'une nouvelle inscription sur le monument aux morts : Antonin Gautier, chaponois et aviateur mort pendant la Première Guerre mondiale. Les anciens combattants (ADR CATM) et la municipalité vous convient à ce moment solennel, à 11h sur la place Foch.

8 décembre



Le marché de Noël sur 2 jours ! Cette année, le marché de Noël animera la commune pendant deux jours, les 8 et 9 décembre. La municipalité et les associations de la commune vous proposeront des animations, des stands de restauration ainsi que le traditionnel marché de Noël sur la place Foch. Le programme complet sera disponible sur le site internet de la commune et dans les points relais à partir du 22 novembre.

Service vie associative :
04 78 16 00 56 - 07 60 17 64 75

AGENDA DES SORTIES

DANSE

Bal de mieux être au quotidien

Vendredi 25 septembre à 20h
Salle des fêtes

Thé dansant de danse Passion

Dimanche 25 octobre à 14h
Salle des fêtes

Soirée Beaujolais nouveau des classes en 8

Vendredi 4 décembre à 20h
Salle des fêtes

Soirée dansante de The Old Barn

Samedi 19 décembre à 20h
Salle des fêtes

Gala de Noël du Rockabenett

Dimanche 20 décembre à 15h
Salle des fêtes

CONCERT

Pirogue Orphelinat

Samedi 10 octobre à 20h
Salle des fêtes

EXPOSITION

Secrets d'ateliers des Arts à Chaponost

Samedi 26 et dimanche 27 septembre
Ateliers d'artistes

Salon des Arts à Chaponost

Du vendredi 6 au dimanche 15 novembre
Salle des fêtes

Souffle d'art le Vent de la création

Samedi 21 et dimanche 22 novembre
Salle des fêtes

Ensemble pour N'dialo

Samedi 5 et dimanche 6 décembre
Salle socioculturelle

CONFÉRENCE

UTA

Les mercredis à 14h,
14 octobre, 18 novembre,
16 décembre
Salle des fêtes

SOIREE LECTURE

Caveau des lettres

Les mardis à 20h30,
22 septembre, 20 octobre et
10 novembre
MJC

SPORT

Ouest Contest de la MJC

Samedi 26 septembre à 9h
Stade Robert Guivier

NOUVEAU!

Chap'en sport

Courir pour docteur Clown
Les dimanches 4 octobre et
8 novembre à 9h
Place Foch

Passage Saintélyon

Nuit du samedi 5 au
dimanche 6 décembre
Gymnase F. Perraud

LOISIRS

Tournoi Bridge

Les samedis à 14h
3 octobre, 7 novembre et
5 décembre
Maison des Associations

Loto du Twirling Bâton

Samedi 3 octobre 19h
Salle des fêtes

VIE LOCALE

Randonnée guidée de l'Aqueduc Romain du Gier

Vendredi 25 septembre à 9h
Office de tourisme

Fête de la gastronomie

Dimanche 27 septembre
Place Foch

Semaine bleue

Du lundi 12 au dimanche 18 octobre

Rencontre du MCR

Les mardis à 14h,
13 et 20 octobre, 17
novembre et 15 décembre
Salle socioculturelle

Repas sénégalais par Ensemble pour N'dialo

Samedi 17 octobre 12h
Salle socioculturelle

PROGRAMMATION AUDITORIUM

Moments musicaux

Amicale Laïque Sport
et Loisirs
Vendredi 25 septembre à
20h

Spectacle

> Médiathèque
Vendredi 2 octobre à 19h30
Les écolopoux
> Les cartières
Jeudi 8 octobre à 20h
Conte africain

Café BD

Médiathèque
Samedi 3 octobre à 10h

Café-concert

MJC
Les vendredis à 20h30
9 octobre : *Ben Kalla Mento Cloub*, 13 novembre : *Tournée générale* et 11 décembre : *Vidala*

Conférence

Association des familles
Jeudi 19 novembre à 20h

Cinéclub

Amicale Laïque Sport
et Loisirs
Les vendredis à 20h
16 octobre, 20 novembre
et 18 décembre

Sieste littéraire

Médiathèque
Mardi 20 octobre à 14h
Jeudi 29 octobre à 14h

Ciné goûter

Médiathèque
Mercredi 21 octobre à 16h
Mercredi 28 octobre à 15h

NOUVEAU !

Fête foraine

Du jeudi 22 octobre au
dimanche 1^{er} novembre
Parking du collège

Cérémonie des nouveaux arrivants

Samedi 7 novembre à 10h
Salle du conseil

Cérémonie du 11 Novembre

Mercredi 11 novembre à 11h
Place Foch

Vente de foie gras par les amis de la gaieté

Samedi 21 et dimanche 22
novembre
Salle socioculturelle

Foire aux vins par l'amicale du personnel communal

Samedi 28 et dimanche 29
novembre
Salle des fêtes

Collecte de sang

Lundi 7 décembre à 16h30
Salle des fêtes

Matinée boudin

Section vetelan élan sportif
Dimanche 6 décembre à 8h
Place Foch

Ciné tout public

Médiathèque
Vendredi 30 octobre à 20h
l'horrible séance

Concert audition

École de musique de la MJC
Vendredi 27 novembre à 20h
Jeudi 17 décembre à 20h

Histoire de gones

MJC
Dimanche 22 novembre à
15h

Temps du conte

Médiathèque
Les samedis à 10h
17 octobre, 14 novembre,
5 décembre et le mardi 8
décembre à 18h

Story time in English

Médiathèque
Les samedis à 10h
10 octobre, 12 décembre et
21 novembre

Présentation de l'association

Amis des abeilles
Mardi 13 octobre à 20h

Salle du Cuvier



Une salle d'exposition au service des artistes chaponnois.

Ouverte depuis septembre 2013, la salle
d'exposition du cuvier située au 57, avenue
Paul Doumer propose de plus en plus
d'expositions.

À compter du mois de septembre
2015, un rendez-vous régulier
s'annonce : l'association Les Arts à
Chaponost occupera le lieu chaque
2^e week-end du mois.

L'occasion de découvrir de nombreux
artistes aux styles différents qui seront ravis
de vous faire partager leur passion. Les
dates d'exposition sont indiquées sur le site
internet de la commune.

Les expositions Septembre à décembre 2015

- **Du 19 au 27 septembre**
Exposition de statuette en grès de
Nicole Citterio et de peintures de
paysages d'Annie Dumortier
**Vernissage le dimanche 20 septembre à
11h.**
- **Samedi 10 et dimanche 11 octobre**
Exposition d'aquarelles d'Alain Nageotte
et de pastels de Pascale Perrot-Gabriel.
- **Samedi 14 et dimanche 15 novembre**
Exposition de dessins et peintures
de Laure SIMONIN et Christophe
MOREAU
- **Samedi 12 et dimanche 13 décembre**
Exposition de tableaux de Mireille
Barsino et de dessins de Marie-Claude
Durand
- **Du 21 au 28 novembre 2015 :**
Exposition-vente de peintures de
SINCKWICH (Alain Royer) « tradition et
modernité » au profit de l'association
« Docteur Clown »

TOUT L'AGENDA
mairie-chaponost.fr



Retrouvez nos
événements sur

ChaponostTV-youtube



Déjà 370 fans,
merci !

[www.facebook.com/
villechaponost](http://www.facebook.com/villechaponost)

› Twirling bâton
Championnes

Les nombreux efforts des équipes permettent aujourd'hui au club d'atteindre les plus hautes marches des podiums que ce soit au niveau national ou même international.

Bravo à : Victoria Chabanis (1^{re} place en duo senior et 7^e en 2 bâtons senior), Élodie Chautard (1^{re} place en duo senior et 12^e en danse solo senior), Justine Chautard (17^e en strutting senior), l'équipe twirling senior (3^e) et à l'équipe senior danse twirl (8^e).



Des championnes sur les plus hautes marches.

› RockaBenett
Un avenir prometteur



Félicitations à toutes ces danseuses qui ont su représenter la ville de Chaponost.

Lors du championnat de France de rock acrobatique et disciplines associées qui s'est déroulé les 13 et 14 juin 2015 dans les Alpes-Maritimes, le duo chaponois, Lilirose et Fiona, à terminé en 12^e place. Les Crazy Dolls, déjà titrées championnes de France à trois reprises, sont arrivées à la 2^e place. Elles ont donc eu la chance de participer à la Coupe du monde qui se tenait à Rimini, en Italie les 11 et 12 juillet 2015. Quant aux Baby dolls, elles remportent le titre ultime de championnes de France.

› Hommage à Michel Larmagnac
Un personnage haut en couleur



Il présidait et animait le Club de Bridge de Chaponost.

Michel Larmagnac, personnage haut en couleurs et personnalité bien connue de la commune a été emporté ce mois d'août par une maladie foudroyante. Il présidait et animait le Club de Bridge de Chaponost. Au collègue Françoise Dolto il a, avec son autorité naturelle, et une pédagogie louée par ceux qui travaillaient avec lui, initié les jeunes aux subtilités du jeu de Bridge. Michel, homme de gauche et d'ouverture, vivait au quotidien les idées auxquelles il croyait : militant d'*Ensemble et & Autrement*, responsable du *Collectif 103*, responsable du comité local de l'association *Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais*. Mais, au-delà de son engagement, on retiendra sa générosité sans faille. Nous pensons à Nicole, son épouse, conseillère municipale, leur fille Anne et à toute sa famille.

Jouer « petit bras » ou être solidaire ?

Le numéro de Juin de « Chap Info » nous a fait découvrir une nouvelle présentation du journal municipal que l'on peut juger plus aérée, plus claire en un mot plus lisible. Cependant nous avons relevé 3 «fausses notes» qui viennent tempérer cette impression d'ensemble.

Le PASA : L'équipe municipale se réjouit de l'ouverture à l'EPHAD la Dimerie d'un PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) et du bienfait qu'apporte aux résidents ce nouvel espace. Il eût été honnête et un rien « fair play » de rappeler que cette réalisation était de l'initiative de l'équipe précédente et que celle-ci avait beaucoup œuvré pour obtenir l'accord de l'OPAC, propriétaire du bâtiment et de l'ARS pour la prise en charge du personnel dédié.

Information sur la fiscalité :

Budget 2015 : taux de la Taxe d'Habitation en baisse

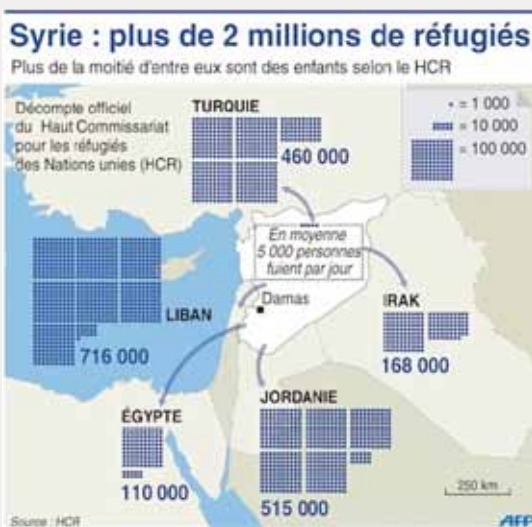
Sous le titre trompeur « Taux de la TH en baisse » il apparait que cette baisse (au demeurant bien modeste et ne concernant qu'une faible part de l'ensemble de la TH) est une décision de la CCVG et non du conseil municipal de Chaponost et que cette baisse est compensée par une hausse du taux de la taxe foncière. Sans commentaire!

Notre article :

La caricature humoristique parue dans le journal « La Croix » sur le dispositif dit de « participation citoyenne » est si réduite que les dialogues en sont rendus illisibles alors qu'une plage blanche termine l'article ! Pour rappel
Le voisin au policier : « *Il y a un type bizarre qui surveille tout le monde et qui se mêle de ce qui ne le regarde pas* »
Le policier : « *Je sais...c'est un voisin vigilant comme vous.* ».

Tout cela est bien dérisoire devant les drames dont nous sommes les témoins :

Les médias font largement écho de ceux liés à l'afflux des migrants par terre et par mer. La plupart sont des réfugiés venant de pays en guerre à qui nous nous devons d'apporter refuge et assistance. Le pape François nous rappelle à nos responsabilités « Les migrants ne doivent pas être rendus coupables des difficultés économiques et traités comme des marchandises, l'image des immigrés qui traversent la Méditerranée fait pleurer »
Comment répondre à cet appel ? Assumer cette solidarité ? Est-ce impossible, utopique ? Un réfugié pour 1000 habitants, c'est 8 réfugiés pour Chaponost et 70 000 pour la France. C'est très au-delà des 10 000 places nouvelles créées par l'État. Forte de son expérience acquise avec les 5 afghans hébergés en 2009 à la satisfaction de tous, Chaponost ne pourrait-elle demeurer une commune pionnière en matière d'accueil de réfugiés ? Parlons-en.



Annie Fornelli Dellaca, Nicole Larmagnac,
Pierre Ménard, Daniel Serant
Pour Chaponost Ensemble

CHAP' *en* SPORT

**1^{ÈRE} ÉDITION
2015/2016**

Manifestation sportive au bénéfice
de l'association docteur clown

UN DIMANCHE / MOIS
À 9H / PLACE FOCH / 1^{ER} RDV LE 4 OCT

À PIED, À VÉLO, SEUL OU EN GROUPE, PETITS ET GRANDS, VENEZ NOMBREUX !